



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

MAI 2014

Emplois saisonniers

La mairie propose pour cet été un « emploi-étudiant » pour effectuer 4 h de ménage par semaine en juillet-août. Si vous êtes intéressés, déposez votre demande au secrétariat de mairie.

En période de vacances, les travaux d'entretien des espaces verts nécessitent un emploi temporaire. Cette année, il sera pourvu en tenant compte des demandes déjà parvenues à la mairie. Si cette activité vous intéresse pour l'été 2015, vous pouvez prendre date en déposant une demande au secrétariat de mairie dès janvier prochain.

Enquêtes INSEE

Deux enquêtes sont effectuées par un agent muni d'une carte officielle :

- d'avril à septembre, une enquête sur la formation et la qualification professionnelle,
- du 5 mai au 28 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie 2014.

Les habitants interrogés sont prévenus par courrier préalable et informés du nom de l'enquêteur.

**Prochain Conseil municipal
le 23 mai, à 20 h 30**

**Elections européennes
le dimanche 25 mai,
de 8 h à 18 h à la mairie**

**Commission culturelle
élargie à la population
le 11 juin, à 20 h 30**

Cérémonie du 8 mai (en souvenir de l'Armistice de 1945)

La cérémonie sera célébrée le **8 mai à 11 h 30** devant le Monument aux Morts. Toute la population est invitée à ce moment de solidarité entre générations, suivi par un apéritif sera offert par la municipalité.

VIE COLLECTIVE

Fumées

Y aviez-vous pensé ? Une si petite fumée au-dessus de votre feu d'herbe... mais un nuage d'odeur insupportable chez vos voisins, qui ont les fenêtres ouvertes, des lessives étendues (elles devront être relavées à cause de l'odeur)...

- **De tels feux sauvages sont INTERDITS.**



Bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers quand ils utilisent des moteurs ou font du bruit doivent être effectués dans les tranches horaires suivantes :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h (et silence l'après-midi).

Déchèteries

Tous les restes de taille, tonte, déchets, gravats, DOIVENT être portés aux déchèteries, dont nous vous rappelons ci-contre les horaires.

Louvie-Juzon Laruns

	Louvie-Juzon	Laruns
Lundi	14 h à 18 h	fermé
Mardi	14 h à 18 h	fermé
Mercredi	fermé	14 h à 18 h
Jeudi	14 h à 18 h	fermé
Vendredi	fermé	14 h à 18 h
Samedi	10 h à 12 h et 14 h à 18 h	

Merci de votre participation à ces efforts collectifs pour que notre vie au village soit plus agréable.

Mme Jardet nous a quittés malgré tous les soins apportés par une équipe multidisciplinaire dévouée. Elle aura lutté de nombreuses années contre la maladie, sans jamais se départir de son visage souriant. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Alain Sanz

Santé : Alzheimer

Le Pays d'Oléron Haut-Béarn vient de créer un Service d'Equipe Spécialisée Alzheimer pour accompagner à leur domicile les malades (de cette maladie ou de maladies apparentées) ainsi que les aidants ou la famille. Si vous êtes concernés, la coordinatrice est Caroline Le Minh, tél : 05 59 39 26 00.

► Budget primitif de la commune

DEPENSES			RECETTES		
Poste	Prévisions	% du total	Poste	Prévisions	% du total
Dépenses courantes (carburant, fournitures, bâtiment, cérémonies, transport scolaire...)	174 661 €	27,51 %	Carrière, cantine, garderie et autres	93 660 €	14,75 %
Charges de personnel	219 641€	34,59 %	Impôts	267196 €	42,09 %
Participation syndicats, subventions et autres	54 319 €	8,56 %	Dotations, subventions et participations	158 065 €	24,90 %
Intérêts d'emprunts	12 294 €	1,94 %	Autres produits (Locations...)	37 847 €	5,96 %
Charges exceptionnelles	1 204 €	0,19 %	Produits exceptionnels	2 928 €	0,46 %
Dépenses imprévues	28 720 €	4,52 %	Atténuation de charges	5 290 €	0,83 %
Opérations comptables (dont virement à la section d'investissement)	144 058 €	22,69 %	Résultat reporté	69 911 €	11,01 %
Total dépenses	634 897 €	100,00 %	Total recettes	634 897 €	100,00 %

Impôts et taxes

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des taxes cette année.

Les taux d'imposition resteront donc inchangés par rapport à 2013 :

- taxe d'habitation de 17,53 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties de 7,25 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties de 38,34 %
- CFE (remplaçant la TP) de 28.39 %.

Section investissement

Les principaux postes de travaux prévus sont les suivants :

- travaux de voirie, éclairage public, extension de la salle Palisses, mise en place d'une tribune au terrain de football
- acquisition de matériels dont un nouveau fourgon pour les services techniques
- à l'église : restauration du cadre du tableau du Baptême du Christ (classé Monument Historique),

Le budget de la section investissement s'équilibre à 474 156 €.

Le budget primitif 2014 de la commune est adopté à l'unanimité.

Lors de notre passage pour les élections, les demandes, suggestions et remarques ont été notées. Leur relevé a été pris en compte lors de l'élaboration du budget 2014. Certains points pourront être satisfaits dès cette année.

► Budget d'assainissement

Pour l'année 2014, le budget est équilibré grâce à l'excédent reporté des années précédentes. Des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau ont été réalisés en 2013. Une mise en conformité du réseau d'eaux usées du bâtiment de la Poste est programmée cette année.

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les termes de la redevance assainissement, les taux sont donc inchangés par rapport à 2013 :

Terme fixe : 80 €
Terme variable : 1,10 €

Dans ces conditions, le budget s'équilibre à :

- 65 202 € pour la section de fonctionnement
- 53 144 € en section d'investissement

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le « budget primitif 2014 Assainissement ».

► Budget de l'atelier-relais

Le budget de la section fonctionnement s'équilibre à 6 185 € et celui de la section d'investissement à 10 022 €. Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2014 de l'Atelier-relais.

► Réforme des rythmes scolaires

Au vu des derniers aménagements ministériels de cette réforme, une enquête sera adressée aux familles, courant mai, afin d'évaluer les avis et les besoins dans la commune.

Toutefois, la Mairie a déjà démarché des associations et notamment l'association "**Lire et faire Lire**" qui a pour but de développer le plaisir de la lecture, tout en misant sur la solidarité intergénérationnelle. Cette association recherche des bénévoles sur le secteur afin de pouvoir intervenir sur temps péri-scolaire. Alors si vous avez plus de 50 ans et que vous souhaitez offrir un peu de votre temps libre pour lire des histoires aux enfants, rendez-vous sur www.lireetfairelire.org ou contactez le 08 52 83 28 33.

Des dépliants explicatifs sont également à votre disposition à la Mairie.

Bien entendu, si vous disposez d'autres compétences que vous souhaitez proposer à la Commune pour la mise en place de cette réforme, n'hésitez pas à nous adresser un courrier.

FOYER RURAL

RONDE DU PIC

La traditionnelle course de la Ronde du Pic se déroulera le **dimanche 18 mai 2014 à 10 h**. Le stationnement et la circulation seront perturbés les 17 et 18 mai.

La circulation des véhicules sera interdite (sauf organisateurs et secours) sur les voies suivantes :

- le Chemin dit de Derrière le Pic, dans les deux sens, de 10 h à 11 h 30,
- route de Laruns dans le sens carrières /centre du village, de 9 h à 11 h.

Le stationnement sera interdit place de la mairie du samedi 17 mai à 9 h au dimanche 18 mai à 15 h. Merci de votre compréhension.

Par ailleurs, si vous souhaitez participer à cette manifestation en tant que bénévole, coureur ou marcheur, vous pouvez consulter le lien suivant <http://www.rebenacq.com/ronde-du-pic/presentation/> ou joindre Alain Haure par téléphone le 05 59 05 53 42 ou par mail : a.haure@rebenacq.com

BIBLIOTHEQUE

La prochaine permanence de la bibliothèque aura lieu le **vendredi 9 mai, de 15 h à 17 h**, vous serez reçus par Marie-Christine et Denise. Nous vous attendons nombreux.

Nicole Andrieu

TOURNOI DE PALA

Les participants au tournoi de pala n'étant pas suffisamment nombreux actuellement, la date limite d'inscriptions est reportée au **samedi 10 mai**. Nous espérons que de nouveaux candidats permettront que ce tournoi se déroule comme chaque année.

TOURNOI DE FOOT

Le traditionnel tournoi de foot aura lieu cette année le **samedi 7 juin**. Il est ouvert à tous les habitants du village et se veut amical. Il y aura un tournoi enfants le matin : équipe mixte avec possibilité de faire des équipes mamans/enfants et un tournoi adultes l'après midi : équipe mixte obligatoire.

Une restauration est prévue sur place avec le traditionnel barbecue. Nous vous attendons nombreux. Bonne humeur obligatoire.

Le bureau

RANDO-BASTIDES GAN-REBENACQ

Plusieurs 'Rando-Bastides' sont programmées en 2014, nous vous annonçons dès maintenant celle de Gan-Rébénacq qui aura lieu le **samedi après-midi 5 juillet**. Avec 14 km et 470 m de dénivelé, le parcours sera un peu plus soutenu que celui de l'an dernier entre Rébénacq et Bruges. Des précisions seront apportées dans Amassa en juin. D'ici là, vous pouvez demander des renseignements auprès de Daniel Trallero, par mail daniel.trallero@orange.fr ou par tél 06 72 72 34 65.

FETES DE REBENACQ

Nous vous rappelons que les fêtes de Rébénacq se dérouleront le **week-end du 20 juin**, il est encore possible de s'inscrire au repas du vendredi soir. Si vous n'avez pas eu le programme, vous pouvez déposer le bulletin ci-dessous dans la boîte du Comité des Fêtes à la mairie, avec votre règlement.



Nom, prénom :

Nombre d'adultes : x 15,00 €

Nombre d'enfants : x 10,00 €

- Ce bon de réservation est à déposer **avant le 31 mai** dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes avec le règlement, par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes ou en espèces. Merci, à bientôt.